



A.N.V.V.E.N.

Bohars le 26 février 2008.

Madame Roselyne Bachelot
Ministre de la Santé, Jeunesse et Sports
14 avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP

Objet : Situation des malades irradiés.

Madame la Ministre,

Ces dernières semaines, vous êtes publiquement intervenue pour que les conséquences des irradiations reçues dans les hôpitaux d'Epinal et de Toulouse soient rapidement prises en charge et les victimes indemnisées sans délai. Votre présence sur le plateau d'Elise Lucet lors de son émission Pièces à conviction, montre votre détermination à traiter rapidement cette douloureuse affaire.

Madame Bachelot, je souhaite porter à votre connaissance la situation insoutenable des personnels, militaires en particulier, qui ont participé aux essais nucléaires du Sahara et de Polynésie entre 1960 et 1996. Pour se doter de l'arme nucléaire nécessaire à la stratégie de la dissuasion, garante de la paix, la France a procédé à 210 tirs expérimentaux qui furent exécutés à l'air libre jusqu'en 1974 avec des puissances jusqu'à 100 fois supérieures à celle d'Hiroshima. Plusieurs années après les faits, on dénombre de nombreux décès provoqués par des maladies radio-induites, reconnues par tous les pays occidentaux sauf la France. Aucun recensement n'est engagé, les veuves et les orphelins ont été abandonnés sans soutien ni ressources. Les malades, souvent cancéreux, sont contraints de se présenter devant une juridiction d'exception, à l'issue d'un véritable parcours du combattant. Le secret défense, empêche la manifestation de la vérité et le commissaire du gouvernement fait systématiquement appel de toute décision favorable rendue en premier ressort.

Ceux qui ont fidèlement servi la Nation, au mépris d'un réel danger qu'on leur a toujours dissimulé, se sentent délaissés et abandonnés. Ils ont non seulement garanti la paix mais aussi contribué à développer l'énergie électrique d'origine nucléaire qui assure largement l'indépendance énergétique de notre pays. De gros contrats sont passés à l'exportation, mais ils n'y participent jamais. Quelle ingratitude ! Ils étaient tous en excellente santé, ils ne suivaient aucun traitement de radiothérapie. **C'est donc la mission exécutée au service supérieur de la France qui les a rendus gravement malades. C'est un vrai problème de santé publique qui est posé à notre pays.**

Madame la Ministre, les victimes des essais nucléaires ont l'honneur de solliciter votre soutien pour que ce drame soit équitablement traité. Quatre propositions de loi sont actuellement déposées sur le Bureau de l'Assemblée nationale, mais aucune ne viendra en discussion publique pour un vote unanime de tous les bancs, si une autorité n'intervient pas au niveau gouvernemental.

Madame Bachelot, les vétérans, les veuves et les orphelins, s'adressent à vous pour que leur détresse ne reste pas ignorée et que la Nation rende enfin justice à ceux qui l'ont bien servie.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Pierre Marhic
Président de l'ANVVEN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Marhic', written over a horizontal line.